RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 05494
Numéro SIREN : 484 456 884
Nom ou dénomination : ABC SALLES

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2017 sous le numéro de dépôt 13638

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil : dépôt N°13638 en date du 29/06/2017

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EURL ABC SALLES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 1 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY 94130 NOGENT SUR MARNE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 8 4 4 5 6 8 8 4 0 0 0 3 — Néant * ☐

CERTIFIE CONFORME (*)

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 29 JUIN 2017
SOUS LE N 13638

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122012 Net 3	N-1 31122011 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	96	AC 96		
	Frais de développement*	CX	53 377	CQ 27 642	25 735	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 102 224	AG 623 634	478 590	580 258
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	46 729	AU 42 567	4 162	2 822
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	8 981	CV	8 981	8 981
	Créances rattachées à des participations	BB	15 000	BC	15 000	15 000
	Autres titres immobilisés	BD	552 242	BE	552 242	
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	25 470	BI	25 470	25 470
	TOTAL (II)	BJ	1 804 119	BK 693 938	1 110 181	632 532
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 559	BW	4 559	8 794
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	618 499	BY 133 791	484 708	496 387
	Autres créances (3)	BZ	155 622	CA	155 622	176 132
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	376 239	CG	376 239	675 837
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 857	CI	10 857	27 701
	TOTAL (III)	CJ	1 165 777	CK 133 791	1 031 985	1 384 851
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 969 896	1A 827 730	2 142 166	2 017 383

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise : EURL ABC SALLES CERTIFIÉ CONFORME

Néant * ☐

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, …	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 188	1 506
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	783 183	365 682
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	793 622	375 438
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	428 852	53 897
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 103	160 784
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	132 089	455 622
	Dettes fiscales et sociales	DY	245 223	448 272
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 244	4 547
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	536 034	518 823
	TOTAL (IV)	EC	1 348 545	1 641 945
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 142 166	2 017 383

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 348 545	1 641 945
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	38	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : EURL ABC SALLES CERTIFIÉ CONFORME (7) — Néant * ☐

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 555 118	FH		FI	2 555 118	2 546 541
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 555 118	FK		FL	2 555 118	2 546 541
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	(250)	1 625
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	24	1 936
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 554 892	2 550 102
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	640 049	689 199
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 509	30 941
	Salaires et traitements*					FY	432 293	698 114
	Charges sociales (10)					FZ	174 091	193 599
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	300 334	274 892
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	89 467	18 189
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 041	91 005
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 673 784	1 995 939
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	881 107	554 163
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	13
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3	13
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 974	3 806
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 974	3 806
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 972)	(3 793)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	877 136	550 370

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise : EURL ABC SALLES CERTIFIÉ CONFORME CJ — Néant * ☐

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	15 000	13 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 000	13 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 369	1 412
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		14 659
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 369	16 071
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	13 631	(3 071)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices*	(X)	HK	107 583	181 617
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 569 894	2 563 114
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 786 711	2 197 432
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	783 183	365 682

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	4 147	
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	8 650	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	42 650	55 929
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	700	64 170
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 42 650			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ATD payé non recupéré par TP	1 369	
Vente Mercedes		15 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CERTIFIÉ CONFORME

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ÉTAT DES PROVISIONS

CRÉANCES ET DETTES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

E2A Révision & Conseil - 9 rue Moncey 75509 Paris

Téléphone : - Télécopie :

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais , remises et escomptes de règlement Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes , à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l 'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport , de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis . Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre -valeur à la date de l 'opération
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre -valeur au cours de fin d 'exercice La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion .
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

EURL ABC SALLES 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	23 645		29 829			53 473	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 090 883		193 330		181 988	1 102 224	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 114 527**		**223 158**		**181 988**	**1 155 697**	
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements, aménagements divers	22 527					22 527	
Matériel de transport	40 000				40 000		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 619		2 583			24 202	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**84 146**		**2 583**		**40 000**	**46 729**	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	23 981					23 981	
Autres titres immobilisés			552 242			552 242	
Prêts et autres immobilisations financières	25 470					25 470	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**49 451**		**552 242**			**601 693**	
TOTAL GÉNÉRAL	**1 248 124**		**777 983**		**221 988**	**1 804 119**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

EURL ABC SALLES 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
					Dotations			Reprises			
EUR	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Mvt net en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	23 645	4 093		27 738							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	510 624	294 997	181 988	623 634							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**534 269**	**299 090**	**181 988**	**651 371**							
Terrains											
Constructions sur sol propre											
Constructions sur sol d'autrui											
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions											
Installations techniques, matériel et outillage industriel											
Installations générales, agencements, aménagements divers											
Matériel de transport	40 000		40 000								
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 797	1 244		20 040							
Emballages récupérables et divers	22 527			22 527							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**81 324**	**1 244**	**40 000**	**42 567**							
TOTAL GÉNÉRAL	**615 593**	**300 334**	**221 988**	**693 938**							

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES PROVISIONS

EURL ABC SALLES 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations corporelles				
Prov- pour dépréciation sur titres mis en équivalence				
Prov- pour dépréciation sur titres de placement				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations financières				
Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours				
Prov- pour dépréciation sur comptes clients	44 324	89 467		133 791
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	**44 324**	**89 467**		**133 791**
TOTAL GÉNÉRAL	**44 324**	**89 467**		**133 791**

Dont dotations et reprises	*d'exploitation*	89 467	
	financières		
	exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

CRÉANCES ET DETTES

EURL ABC SALLES 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	15 000	15 000	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	25 470		25 470
Clients douteux ou litigieux	112 809	112 809	
Autres créances clients	505 690	505 690	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	465	465	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	92 304	92 304	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 501	42 501	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	20 352	20 352	
Charges constatées d'avance	10 857	10 857	
TOTAL DES CRÉANCES	825 450	799 979	25 470

Renvois	
(1) *Montant des prêts accordés en cours d'exercice*	
(1) *Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice*	
(2) *Prêts et avances consentis aux associés*	

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	38	38		
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	428 814	428 814		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	132 089	132 089		
Personnel et comptes rattachés	30 426	30 426		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 694	28 694		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	142 868	142 868		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	43 234	43 234		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 103	2 103		
Autres dettes	4 244	4 244		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	536 034	536 034		
TOTAL DES DETTES	1 348 545	1 348 545		

Renvois	
(1) *Emprunts souscrits en cours d'exercice*	
(1) *Emprunts remboursés en cours d'exercice*	
(2) *Emprunts et dettes contractés auprès des associés*	2 103

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

RG

ABC SALLES

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 7 500 €
Siège Social : 1 avenue de Lattre de Tassigny
94130 NOGENT SUR MARNE

484 456 884 R.C.S. CRETEIL

RAPPORT DE GESTION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Le soussigné : **Monsieur DELANNAY Claude,** Gérant Associé Unique de la Société à Responsabilité Limitée « ABC SALLES», a en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

I - le chiffre d'affaires, les produits, les charges :

- Le chiffre d'affaires ressort à €. 2 555 118
traduisant une stabilisation par rapport à celui du précédent exercice qui s'élevait à €. 2 546 541.
- Les produits d'exploitation s'établissent à €. 2 554 892
- Les charges d'exploitation s'élèvent à €. 1 673 784
laissant apparaître une résultat d'exploitation de €. 881 107
traduisant une augmentation par rapport à celle du précédent exercice qui était un déficit net de 554 163 €

II - Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes	€.	640 049
- Impôts, taxes et versements assimilés	€.	36 509
- Salaires et traitements	€.	432 293
- Charges sociales	€	174 091
- Autres charges	€	1 041

Les dotations aux amortissements ont été pratiquées comme suit :

- Dotations aux amortissements €. 389 801

APPROBATION DES COMPTES
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice est un résultat net de 783 183 € traduisant une augmentation par rapport à celui du précédent exercice qui était un résultat net de 365 682 €.

Monsieur DELANNAY Claude décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- Au compte « Report à nouveaux », la somme de : 783 183 €
-

À l'issue de cette affectation, le solde **créditeur** du compte « Report à nouveaux » s'élève à **785 371 €.**

Événements importants survenus depuis le 1er janvier 2013

Aucun événement important survenu depuis cette date et susceptible d'affecter de façon significative le résultat en cours n'a été porté à notre connaissance.

Perspectives
Évolution prévisible

Nous prévoyons pour 2013 une baisse de notre chiffre d'affaires en raison notamment de la conjoncture économique défavorable affectant notre clientèle.
Cependant la maîtrise de nos charges permettra d'en atténuer l'impact sur le résultat.

MENTION DES DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Monsieur DELANNAY Claude rappelle, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2011	365 000 €	365 000 €
2010	75 000 €	75 000 €
2009	néant	néant

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Enfin, il n'a pas été constaté, au cours de l'exercice, de frais de recherche et de développement.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

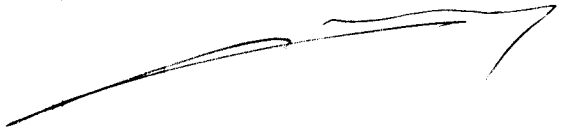
Au cours de l'exercice et conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'y a eu aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visées à l'article 39-4 du C.G.I .

RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AU GÉRANT

Monsieur DELANNAY Claude indique qu'il lui a été versé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la somme de 17 976 € en contrepartie des ses fonctions de gérant

Il précise que les charges sociales, afférentes à sa rémunération, sont prises en charges par la Société

Monsieur DELANNAY Claude
Le Gérant



ABC SALLES

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 7 500 €
Siège Social : 1 avenue de Lattre de Tassigny
94130 NOGENT SUR MARNE
484 456 884 R.C.S. CRETEIL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES LE 15 JUIN 2012 CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

L'an deux mille treize,
Le trente juin à dix heures.

Monsieur **DELANNAY Claude**, Gérant Associé Unique de la société à Responsabilité « **ABC SALLES**» au capital de 7 500 €, déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2012,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 23-19 du Code de commerce.
- Approbation de la rémunération versée au Gérant.
- Pouvoirs.

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur DELANNAY Claude approuve, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe tels qu'il les a établis ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur DELANNAY Claude décide d'affecter le résultat de l'exercice ; soit un bénéfice net de 783 183 € de la façon suivante :

- Au compte « Report à nouveaux », la somme de : 783 183 €

À l'issue de cette affectation, le solde créditeur du compte « Report à nouveaux » s'élève à 785 371 €.

Monsieur DELANNAY Claude rappelle, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2011	365000 €	365 000 €
2010	75 000 €	75 000€
2009	néant	néant

TROISIEME RESOLUTION

Monsieur DELANNAY Claude prend acte de l'absence de convention visée à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

QUATRIEME RÉSOLUTION

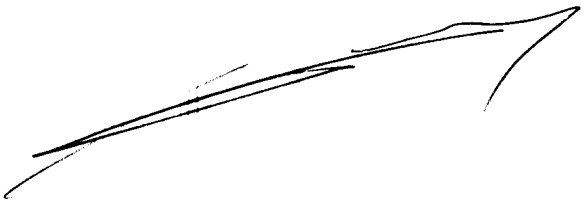
Monsieur DELANNAY Claude indique qu'il lui a été versé au titre de l'exercice 2012, la somme de 17 976 € en contrepartie de ses fonctions de gérant.

CINQUIEME RÉSOLUTION

Monsieur DELANNAY Claude confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi.

De tout ce que dessus, **DELANNAY Claude** a dressé et signé le présent procès-verbal à onze heures.

DELANNAY Claude





Identifiant séparateur 1940150657146

Type de document Dépôt des comptes

Dénomination SAS C.L.P.

N° Identification **809513377**

N° de gestion **2015B00724**

Dépôt N° **13637**

Dépôt du 29/06/2017

Millésime de clôture **2015**

Description:

Séparateur généré par PGZ - M. GAUTHIEZ Patrick

Ajout du tampon Oui

Centralisation Oui

Dépôt coffre-fort Non

Traitement d'OCR Non

Séparateur Geide édité le 29/06/2017 15:24:13

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** — DGFiP N° 2033-A 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL LE 29 JUIN 2017 SOUS LE N° 13637

Désignation de l'entreprise SAS C.L.P — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 85 route de Provins 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Numéro SIRET* 8 0 9 5 1 3 3 7 7 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois* 9 — Durée de l'exercice précédent*

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2015 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014	10 000	016 761	9 238
	Immobilisations corporelles*		028	83 520	030 7 374	76 146
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
		Total I (5)	044	93 520	048 8 135	85 385
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés*		068		070	
	Créances (2) Autres* (3)		072	10 639	074	10 639
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	13 350	086	13 350
	Charges constatées d'avance *		092	205	094	205
		Total II	096	24 195	098	24 195
		Total général (I + II)	110	117 716	112 8 135	109 580

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	41 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(3 945)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	37 554
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	46 543
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	8 264
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 8 044)	172	17 217
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	72 025
	Total général (I + II + III)	180	109 580

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	93 520
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2016**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS C.L.P — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 85 route de Provins 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Numéro SIRET* 8 0 9 5 1 3 3 7 7 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois* 9 — Durée de l'exercice précédent*

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2015 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014	10 000	016 761	9 238
	Immobilisations corporelles*		028	83 520	030 7 374	76 146
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
		Total I (5)	044	93 520	048 8 135	85 385
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	10 639	074	10 639
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	13 350	086	13 350
	Charges constatées d'avance *		092	205	094	205
		Total II	096	24 195	098	24 195
		Total général (I + II)	110	117 716	112 8 135	109 580

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	41 500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(3 945)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	37 554
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	46 543
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	8 264
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 8 044)	172	17 217
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	72 025
	Total général (I + II + III)	180	109 580

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	93 520
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2016**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SAS C.L.P — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2015

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210	192 575
	Production vendue (biens / services*) — dont export et livraisons intracommunautaires	209		214	
		215		218	80 796
		217			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	273 373
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	192 876
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	37 686
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 260
	Rémunérations du personnel*			250	31 630
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	5 019
	Dotations aux amortissements*			254	8 135
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	355
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	276 964
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	(3 590)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	354
	Charges exceptionnelles (VI)			300	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	(3 945)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312		314	3 945
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986 ; Zone franche urbaine (44. *octies* et *octies* A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44. *terdecies*) 127			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981 ; Jeune entreprise innvante (44. *sexies* A) 989 ; Zones de revitalisation rurales (44 *quindecies*) 138				
	Divers* dont ZFA (44 *quaterdecies*) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346			350	1 772
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352		354	5 717
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370		372	5 717

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

SAS C.L.P
85 route de Provins
Centre Commercial de Pince Vent
94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

Libellé	Montant
CICE	1 772

Cegid Group

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS -VALUES**

DGFiP **N° 2033-C 2016**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS C.L.P

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412 10 000	414	416 10 000	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432 18 895	434	436 18 895	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452 17 924	454	456 17 924	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 46 701	474	476 46 701	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492 93 520	494	496 93 520	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502 761	504	506 761
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522 1 331	524	526 1 331
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542 2 183	544	546 2 183
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562 3 859	564	566 3 859
TOTAL		570	572 8 135	574	576 8 135

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 16 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus–values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous–concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus–values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033–NOT

(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus–values.

Cegid Group

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS C.L.P

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033–B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent(1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	5 717
Total des déficits restant à reporter	870	5 717

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	38 515
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	28 644
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E 2016

Désignation de l'entreprise : SAS C.L.P — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 27/03/2015 et clos le : 31/12/2015 Durée en nombre de mois : 9

I Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	192 575
Production vendue – Biens	109	
Production vendue – Services	141	80 796
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	273 373

II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	192 876
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	22 406
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun	148	355
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	215 637

III Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 - TOTAL 2	137	57 735

IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330–CVAE)	117	57 735

Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330–CVAE), alors compléter le cadre ci–dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330–CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	364 496

Période de référence	024	2	7	/	0	3	/	2	0	1	5	160	3	1	/	1	2	/	2	0	1	5
Date de cessation												186										

CFE : Qualification des effectifs

Effectifs moyen du personnel					376	3
Effectifs affectés à l'activité artisanale	Dont apprentis		Dont handicapés		861	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033–NOT.

Cegid Group

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2033-F 2016**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015 N° SIRET 8 0 9 5 1 3 3 7 7 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS C.L.P

ADRESSE (voie) 85 route de Provins

CODE POSTAL 94430 VILLE CHENNEVIERES SUR MARNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique LE PRINCE Prénom(s) Chloé

Nom marital NAUWELAERS % de détention 95.00 Nb de parts ou actions 95

Naissance : Date 14111984 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 57 Voie rue Georges CLEMENCEAU

Code Postal 94210 Commune LA VARENNE ST HILAIRE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Cegid Group

Période du 27/03/2015 au 31/12/2015

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS C.L.P

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 109 581 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 945 euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 27/03/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/03/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 772 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		10 000		10 000
Immobilisations corporelles		83 521		83 521
Immobilisations financières				
Total		**93 521**		**93 521**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles		761		761
Immobilisations corporelles		7 375		7 375
Immobilisations financières				
Total		**8 136**		**8 136**
ACTIF NET				**85 385**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 000	83 521		93 521
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**10 000**	**83 521**		**93 521**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 845 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	10 640	10 640	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	205	205	
Total	**10 845**	**10 845**	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 41 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 415,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 72 026 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	46 543			46 543
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 265	8 265		
Dettes fiscales et sociales	9 173	9 173		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 044	8 044		
Produits constatés d'avance				
Total	72 026	25 483		46 543

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	46 543
(**) Dont envers les associés	8 044

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 044 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	600
Dettes provis. pr congés à payer	2 102
Charges sociales s/congés à payer	736
Charges fiscales s/congés à payer	105
Taxe d apprentissage CAP	201
Formation continue CAP	393
Total	4 137

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	205		
Total	**205**		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

C.L.P.
Société par actions simplifiée au capital de 41 505 euros
Siège social : Centre Commercial de Pince Vent
85, Route de Provins, 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE
809 513 377 RCS CRETEIL

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2015, l'activité de la Société a été la suivante : cet exercice constitue notre 1ère année d'activité et le résultat est satisfaisant.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2015, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice ouvert le 01/01/2016 nous espérons augmenter notre chiffre d'affaires afin d'atteindre l'équilibre.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 273 371 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 euro.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 192 786 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 37 686 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 260 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 31 630 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 5 019 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 3 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 8 135 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 355 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 276 964 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -3 590 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -354 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 3 945 euros.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés de 0 euro,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de – 3 945 euros.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 109 580 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître la perte de - 3 945 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 3 945 euros

La totalité au compte Report à Nouveau

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 37 554 euros.

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération de la Présidente

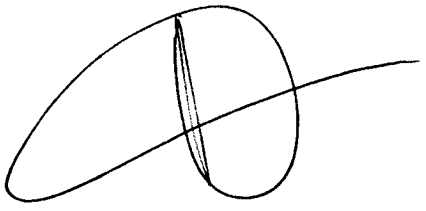
Nous vous proposons de fixer la rémunération de la Présidente.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à CHENNEVIERES SUR MARNE
Le 13 juin 2016

Chloé NAUWELAERS
Présidente



C.L.P.
Société par actions simplifiée au capital de 41 505 euros
Siège social : Centre Commercial de Pince Vent
85, Route de Provins, 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE
809 513 377 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 3 945,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : - 3 945,00 euros

La totalité au compte Report à Nouveau

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Chloé NAUWELAERS

